

Mémoire du ROEE

**présenté à la
Régie de l'énergie**

Dans le cadre de la cause

R-3519-2003 (phase 1b: coûts évités)

**Demande d'approbation du budget 2004 et
du plan global d'efficacité énergétique**

16 mars 2004

Résumé

L'évaluation des coûts évités est d'une importance capitale puisque ces coûts déterminent la rentabilité des mesures et de l'ensemble du PGEÉ. Ils déterminent également le potentiel technico-économique et mènent ultimement au choix des mesures et des programmes qu'Hydro-Québec mettra en œuvre. Dans son expertise, monsieur Philip Raphals identifie de nombreuses lacunes méthodologiques liées au calcul des coûts évités pour les besoins de base et pour les besoins de pointe qui ont pour effet de sous-évaluer les coûts évités.

Afin de bien évaluer la portée du PGEÉ d'Hydro-Québec malgré l'incertitude entourant les coûts évités, nous avons effectué une analyse de sensibilité sur les tests de rentabilité utilisés par Hydro-Québec. Nos analyses nous amènent à conclure que le PGEÉ d'Hydro-Québec vise la neutralité tarifaire. Ce faisant, Hydro-Québec ne réalise qu'une infime partie du potentiel d'efficacité énergétique réalisable. De plus, les réalisations d'Hydro-Québec projetées dans son PGEÉ actuel s'approchent de ce que l'entreprise aurait réalisé en l'absence de toute réglementation. Nous croyons que la Régie doit obliger Hydro-Québec à adopter des programmes et mesures qui vont au-delà du Test de la neutralité tarifaire afin de réaliser le plein potentiel technico-économique d'efficacité énergétique.

Par ailleurs, nos analyses démontrent qu'il existe une forte corrélation entre l'effort apparent d'Hydro-Québec et de ses partenaires pour chacun des programmes et marchés visés du PGEÉ d'une part, et les profils de consommation liés aux usages couverts par ces programmes et marchés d'autre part. Malgré l'affirmation d'Hydro-Québec dans le présent dossier à l'effet qu'il n'existe plus de coûts évités spécifiques à la pointe d'hiver, tout se passe comme si Hydro-Québec tenait toujours compte de coûts importants liés à la pointe d'hiver et que l'entreprise intégrait ces coûts dans la conception de ses programmes d'efficacité énergétique. Ces résultats sont tout à fait compatibles avec l'analyse de notre expert sur les coûts évités, monsieur Raphals, à l'effet que les coûts évités pour les usages à la pointe d'hiver sont beaucoup plus importants que ne le laisse croire Hydro-Québec dans sa preuve.

TABLE DES MATIERES

1. Remarques préliminaires.....	1
2. Évaluation des coûts évités et impact sur les tests de rentabilité.....	2
2.1 Tests de rentabilité utilisés	2
2.2 Impact des coûts évités sur les tests de rentabilité.....	3
2.3 Évaluation globale du PGEE.....	4
3. Analyse par marché et par programme	6
3.1 Méthodologie de l'analyse.....	6
3.2 Résultats par programme pour le résidentiel	7
3.3 Résultats pour les marchés autres que le résidentiel	7
4. Conclusions et recommandations	9

1. Remarques préliminaires

L'évaluation des coûts évités est d'une importance capitale puisque ces coûts déterminent la rentabilité des mesures et de l'ensemble du PGEÉ. Ils déterminent également le potentiel technico-économique et mènent ultimement au choix des mesures et des programmes qu'Hydro-Québec mettra en œuvre. La Régie notait justement, dans sa décision D-2003-110 :

« Les montants associés au PGEÉ, la rentabilité des mesures ainsi que son impact sur les tarifs d'électricité ne peuvent être évalués qu'à la suite d'une analyse rigoureuse de la méthodologie d'élaboration du plan, de son contenu, de ses objectifs ainsi que des méthodes de suivi des programmes. Donc, dans l'optique d'apprécier à sa juste valeur les impacts économiques et financiers du PGEÉ, la Régie étudie, entre autres, le potentiel technico-économique, les coûts évités, le choix des mesures incluses au plan, leur coût et les résultats projetés. » (R-3473, décision D-2003-110, page 33, nos soulignés)

Dans sa lettre du 19 janvier 2004, la Régie indiquait que le sujet des coûts évités était retiré de la première phase pour faire l'objet d'une étude séparée suite à la demande des intervenants RNCREQ, ROÉÉ et UC. Tel qu'indiqué dans notre lettre du 20 janvier 2004, l'étude de l'analyse économique que le ROÉÉ comptait présenter est intimement liée à la détermination des coûts évités et ne peut en être séparée ; il s'agit notamment de voir l'impact d'une réévaluation des coûts évités sur les différents tests de rentabilité. Après avoir pris connaissance du rapport de l'expert Philip Raphals, nous sommes maintenant en mesure de compléter cette analyse et de la présenter à la Régie.

2. Évaluation des coûts évités et impact sur les tests de rentabilité

Dans son expertise (sections 8.1.1 et 8.1.2), monsieur Philip Raphals identifie douze lacunes méthodologiques liées au calcul des coûts évités pour les besoins de base et pour les besoins de pointe. Toutes ces lacunes sauf une ont pour effet de sous-évaluer les coûts évités.

2.1 Tests de rentabilité utilisés

Afin de bien évaluer la portée du PGEÉ d'Hydro-Québec malgré l'incertitude entourant les coûts évités, nous avons effectué une analyse de sensibilité sur les tests de rentabilité utilisés par Hydro-Québec. Hydro-Québec utilise, dans sa preuve, trois tests de rentabilité :

- Le Test du participant (TP) vise à s'assurer que le client participant économisera davantage sur sa facture d'électricité qu'il ne lui en aura coûté pour implanter la ou les mesures d'efficacité énergétique ;
- Le Test du coût total en ressources (CTR) est un test qui vise à évaluer la rentabilité d'un programme pour l'ensemble de la société. Une valeur positive à ce test assure que le programme est économiquement rentable pour l'ensemble de la société ;
- Finalement, le Test de la neutralité tarifaire (TNT) détermine l'impact qu'aura un programme sur les revenus requis de l'entreprise de service public. Une valeur positive à ce test indique que les revenus requis de l'entreprise diminueront, toute chose étant égale par ailleurs.

À ces trois tests utilisés par Hydro-Québec, nous pourrions en ajouter un quatrième, le Test du coût social (TCS). Ce tests reprend dans ses grandes lignes le CTR mais tient compte également bénéfiques ou coûts sociaux et environnementaux. Ainsi, un programme d'efficacité énergétique qui permet d'éviter une production d'électricité de source thermique verrait son résultat au TCS augmenter en fonction de la valeur monétaire associée aux gaz à effet de serre (GES) évités et aux économies réalisées sur une source d'énergie non renouvelable. Le TCS est actuellement utilisé, notamment, par Société en Commandite Gaz Métropolitain (SCGM).

De l'avis du ROÉÉ, tout programme ou toute mesure qui passe le Test du coût social devrait être réalisé. Cela permettrait de maximiser les bénéfiques économiques, sociaux et environnementaux de l'efficacité énergétique. À défaut d'utiliser le TCS, il faut à tout le moins réaliser le plein potentiel selon le CTR.

Une entreprise de service public a intérêt à réaliser les programmes et mesures qui passent le Test de neutralité tarifaire sans qu'une intervention publique ou réglementaire ne soit nécessaire. En effet, lorsque le TNT est positif, l'entreprise peut augmenter sa rentabilité et/ou diminuer ses tarifs pour l'ensemble de la clientèle. En présumant que le programme est avantageux pour les clients participants, alors l'entreprise et ses clients (participants et non participants) ont tous avantage à réaliser le programme.

L'entreprise de service public réalisera donc de façon générale les programmes et mesures qui passent le TNT alors que la réglementation devrait amener l'entreprise à réaliser des mesures et programmes qui passent le test du CTR, voire le TCS, mais qui ne passent pas le TNT.

2.2 Impact des coûts évités sur les tests de rentabilité

Comme nous l'avons déjà indiqué, les coûts évités présentés par Hydro-Québec ont connu de multiples modifications. D'autres paramètres économiques ont également été réévalués. L'impact de ces modifications sur les différents tests de rentabilité est indiqué dans la preuve d'Hydro-Québec (HQD-1, doc. 1, p. 37 de 53) et reproduit dans notre mémoire au tableau 2.1.

Tableau 2.1
Comparaison des résultats des tests économiques

Tests économiques	Automne 2002 Coûts évités de base (\$ actualisés 2002)	Automne 2002 Analyse de sensibilité (\$ actualisés 2002)	Automne 2003 (\$ actualisés 2003)
Coût total en ressources (CTR)	70 M\$	126 M\$	148 M\$
Test du Participant (TP)	213 M\$	213 M\$	231 M\$
Test de neutralité tarifaire (TNT)	-73 M\$	-25 M\$	-21 M\$

Comme l'indique ce tableau, les réévaluations successives des paramètres économiques (coûts évités, taux d'actualisation, taux de taxe sur le capital, etc.) ont mené à des révisions des résultats aux tests de rentabilité, ces résultats étant revus chaque fois à la hausse. Ainsi, les bénéfices économiques du PGEÉ, tels que calculés selon le tests du CTR, ont plus que doublé

entre la première et la dernière évaluation d'Hydro-Québec (de 70 M\$ en 2002 à 148 M\$ en 2003).

Nous avons recalculé les tests de rentabilité en utilisant diverses hypothèses de coûts évités. Ces analyses sont présentées en détail à l'annexe 1. Nos analyses indiquent qu'une augmentation de seulement 5,4 % des coûts évités mènerait l'ensemble du PGEÉ à atteindre le TNT. Une augmentation de 31,6 % des coûts évités mènerait chacun des marchés visés par Hydro-Québec à atteindre le TNT. Nous reproduisons au tableau 2.2 les résultats des différents tests selon ces deux hypothèses, de même que les résultats présentés par Hydro-Québec dans le présent dossier.

Tableau 2.2
Comparaison des résultats des tests économiques
(selon de nouvelles hypothèses de coûts évités)

Tests économiques	Automne 2003 Preuve d'Hydro- Québec (\$ actualisés 2003)	ROEE – augmentation de 5,4 % des coûts évités (\$ actualisés 2003)	ROEE – augmentation de 31,6 % des coûts évités (\$ actualisés 2003)
Coût total en ressources (CTR)	148 M\$	168 M\$	268 M\$
Test du Participant (TP)	231 M\$	231 M\$	231 M\$
Test de neutralité tarifaire (TNT)	-21 M\$	0 M\$	100 M\$

2.3 Évaluation globale du PGEÉ

Compte tenu de l'expertise de monsieur Raphals qui identifie une forte sous-évaluation des coûts évités, force nous est de constater que le PGEÉ d'Hydro-Québec vise la neutralité tarifaire. Ce faisant, Hydro-Québec ne réalise qu'une infime partie du potentiel d'efficacité énergétique réalisable.

De plus, les réalisations d'Hydro-Québec projetées dans son PGEÉ actuel s'approchent de ce que l'entreprise aurait réalisé en l'absence de toute réglementation. Nous croyons que la Régie

doit obliger Hydro-Québec à adopter des programmes et mesures qui vont au-delà du Test de la neutralité tarifaire afin de réaliser le plein potentiel technico-économique d'efficacité énergétique.

Notons par ailleurs que les résultats sont très sensibles à une variation des coûts évités. Ainsi, une augmentation de seulement 5,4 % des coûts évités amène une augmentation de 13,5 % du résultat au Test du CTR. Cette sensibilité confirme l'importance de bien évaluer les coûts évités.

3. Analyse par marché et par programme

Dans la section précédente, nous avons établi que le PGEÉ rencontrait le TNT compte tenu de la sous-évaluation des coûts évités. Dans la présente section, nous cherchons à savoir si Hydro-Québec, malgré le peu d'efforts consentis pour l'efficacité énergétique, privilégie certains marchés ou certains programmes au détriment d'autres marchés ou programmes.

3.1 Méthodologie de l'analyse

Nous avons donc calculé le ratio « investissements/coûts évités »¹ pour chacun des programmes et chacun des marchés. Il s'agit de chiffrer les efforts consentis par Hydro-Québec, les clients et les partenaires en proportion des coûts évités, et ce pour chacun des programmes. Comme chaque programme rencontre le test du CTR, le ratio est inférieur à 100% pour chaque programme. Un ratio qui s'approche de 100% peut indiquer :

- 1) qu'Hydro-Québec consent un maximum d'efforts pour aller chercher le plein potentiel d'efficacité énergétique, et / ou ;
- 2) que les coûts évités sont sous-évalués.

Le tableau 3.1 présente ce ratio pour les programmes du secteur résidentiel selon le type de programme. Le profil « chauffage » regroupe les programmes visant principalement ou exclusivement l'enveloppe thermique des bâtiments et/ou les appareils de chauffage des locaux. Le profil « diversifié » regroupe les programmes couvrant un ensemble de mesures touchant des usages tels la chauffe des locaux, l'eau chaude, l'éclairage et les électroménagers. Pour le profil « hors-pointe », il s'agit du seul programme qui couvre exclusivement un usage saisonnier hors-pointe d'hiver, soit le programme des minuteriers de piscines.

¹ Pour calculer ce ratio, nous tenons compte au numérateur la valeur actuelle des éléments suivants : investissements d'Hydro-Québec, investissements des clients, investissements des partenaires et taxes sur le capital. Nous plaçons au dénominateur la valeur actuelle des coûts évités.

Cette classification² a été réalisée au meilleur de nos connaissances en se basant sur les descriptions des programmes à la pièce HQD-2, document 5 (R-3473-2001) et sur le site de l'Agence de l'efficacité énergétique.

3.2 Résultats par programme pour le résidentiel

Comme le montre le tableau 3.1, il existe une forte corrélation entre l'effort apparent d'Hydro-Québec pour chacun des programmes et les profils de consommation liés aux usages couverts par ces programmes. En fait, malgré l'affirmation d'Hydro-Québec dans le présent dossier à l'effet qu'il n'existe plus de coûts évités spécifiques à la pointe d'hiver, tout se passe comme si Hydro-Québec tenait toujours compte de coûts importants liés à la pointe d'hiver et que l'entreprise intégrait ces coûts dans la conception de ses programmes d'efficacité énergétique.

Tableau 3.1
Ratio « investissements/coûts évités » selon le
type de programme pour le marché résidentiel

PROFIL	Minimum-maximum	Moyenne
Hors-pointe	25%	25%
Diversifié	31% à 57%	44%
Chauffage	59% à 91%	74%

3.3 Résultats pour les marchés autres que le résidentiel

Pour les autres marchés couverts par le PGEÉ, il est difficile d'effectuer une analyse par programme puisque la plupart sont des programmes « parapluie » qui recourent l'ensemble des usages possibles. Toutefois, une analyse par marché en vient à la même conclusion, tel que présenté au tableau 3.2.

² Nous avons classé les programmes de la façon suivante. Hors-pointe : Minuterries de piscines ; Diversifié : Diagnostic énergétique personnalisé et Ménages à budget modeste ; Chauffage : tous les autres programmes.

Tableau 3.2
Ratio « investissements/coûts évités » par marché visé
(excluant le marché résidentiel)

MARCHE	Minimum-maximum	Moyenne
Commercial et institutionnel	36% à 97%	68%
Petite et moyenne industrie	44% à 72%	63%
Grande entreprise	12% à 45%	30%

Dans le marché commercial et institutionnel, où la chauffe des locaux est important, le ratio visant à mesurer le taux d'effort d'Hydro-Québec est le plus élevé. À l'opposé, pour les grands clients industriels, où une part importante de l'électricité est utilisée pour des procédés (profils stables ou interruptibles), le taux d'effort est à son minimum.

Encore une fois, les résultats de cette analyse laissent croire qu'Hydro-Québec est consciente de l'existence de coûts importants liés à la pointe d'hiver, contrairement à ce qu'elle affirme dans sa preuve.

Ces résultats sont tout à fait compatibles avec l'analyse de notre expert sur les coûts évités, monsieur Raphals, à l'effet que les coûts évités pour les usages à la pointe d'hiver sont beaucoup plus importants que ne le laisse croire Hydro-Québec dans sa preuve. Ce faisant, le potentiel technico-économique pour les mesures portant sur des usages ayant une forte pointe en hiver est fort probablement largement sous-évalué.

4. Conclusions et recommandations

Notre analyse indique qu'Hydro-Québec a une approche strictement commerciale de l'efficacité énergétique. Le PGEÉ actuellement soumis à la Régie représente ce que Hydro-Québec aurait minimalement réalisé en l'absence de toute réglementation. Nous croyons que la Régie doit obliger Hydro-Québec à adopter des programmes et mesures qui vont au-delà du Test de la neutralité tarifaire afin de réaliser le plein potentiel technico-économique d'efficacité énergétique.

Par ailleurs, notre expert estime que les coûts évités pour la pointe d'hiver sont largement sous-évalués. Or, l'analyse des programmes du PGEÉ montre que les efforts consentis par Hydro-Québec, ses clients et ses partenaires sont plus importants pour les usages et les marchés où la chauffe des locaux est importante. À l'opposé, le seul programme ciblant un usage hors-pointe (minuterries pour les piscines) présente le taux d'efforts le plus faible de tous les programmes du PGEÉ. Ces faits semblent indiquer non seulement que les coûts évités sont plus importants à la pointe d'hiver, mais qu'Hydro-Québec considère ces coûts dans l'élaboration de ses programmes. En prévision de la phase 1c portant sur le potentiel technico-économique, il est essentiel de ré-évaluer les coûts évités pour tenir compte, notamment, de la pointe d'hiver.

Conséquemment de ce qui précède, le ROEE recommande

1. Que la Régie exige d'Hydro-Québec une bonification du PGEÉ dès le présent dossier, en indiquant précisément les moyens à mettre en oeuvre et un échéancier précis, en s'appuyant sur les recommandations des intervenants à la phase 1a du présent dossier ;
2. Que la Régie exige d'Hydro-Québec qu'elle ré-évalue les coûts évités à la lumière du rapport déposé par l'expert Philip Raphals, et ce avant le début de la phase 1c portant sur le potentiel technico-économique ;

LE TOUT RESPECTUEUSEMENT SOUMIS.

Annexe 1
Simulations sur les tests de rentabilité

SCÉNARIO DE BASE

Coûts évités en proportion de l'évaluation d'Hydro-Québec	1,0000
Augmentation (diminution) des coûts évités	0,0%

TOTAL RÉSIDENTIEL	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	36 248
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	58 428
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	9 481
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	173 242
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	140 261
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	592
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	3 930
Facture évité - HQD ('000\$ courants)	161 336
CRT ('000 act. 2003)	68 493
Test du participant ('000\$ act. 2003)	102 908
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	71

TOTAL COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	33 541
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	39 896
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	0
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	108 870
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	85 881
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	547
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	2 407
Facture évité - HQD ('000\$ courants)	98 785
CRT ('000 act. 2003)	34 886
Test du participant ('000\$ act. 2003)	58 889
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	-8 692

TOTAL PROGRAMMES PMI	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	12 619
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	5 762
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	0
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	29 305
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	26 470
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	206
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	742
Facture évité - HQD ('000\$ courants)	30 447
CRT ('000 act. 2003)	10 718
Test du participant ('000\$ act. 2003)	24 685
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	-9 248

TOTAL MESURE GE	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	15 066
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	6 458
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	0
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	71 502
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	44 190
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	246
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	1 238
Facture évité - HQD ('000\$ courants)	50 830
CRT ('000 act. 2003)	49 732
Test du participant ('000\$ act. 2003)	44 372
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	13 238

TRONC COMMUN	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	15 924
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	260
CRT ('000 act. 2003)	-16 184
Test du participant ('000\$ act. 2003)	0
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	-16 184

GRAND TOTAL - PGÉE	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	113 398
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	110 545
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	9 481
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	382 919
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	296 802
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	1 850
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	8 317
Facture évité - HQD ('000\$ courants)	341 397
CRT ('000 act. 2003)	147 645
Test du participant ('000\$ act. 2003)	230 852
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	-20 814

**SCÉNARIO ALTERNATIF
TNT POUR LE PGEÉ ÉGAL À ZÉRO**

Coûts évités en proportion de l'évaluation d'Hydro-Québec	1,0544
Augmentation (diminution) des coûts évités	5,4%

TOTAL RÉSIDENTIEL	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	36 248
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	58 428
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	9 481
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	173 242
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	140 261
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	592
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	3 930
Facture évitée - HQD ('000\$ courants)	161 336
CRT ('000 act. 2003)	77 910
Test du participant ('000\$ act. 2003)	102 908
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	9 488

TOTAL COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	33 541
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	39 896
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	0
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	108 870
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	85 881
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	547
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	2 407
Facture évitée - HQD ('000\$ courants)	98 785
CRT ('000 act. 2003)	40 804
Test du participant ('000\$ act. 2003)	58 889
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	-2 774

TOTAL PROGRAMMES PMI	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	12 619
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	5 762
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	0
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	29 305
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	26 470
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	206
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	742
Facture évitée - HQD ('000\$ courants)	30 447
CRT ('000 act. 2003)	12 311
Test du participant ('000\$ act. 2003)	24 685
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	-7 655

TOTAL MESURE GE	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	15 066
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	6 458
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	0
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	71 502
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	44 190
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	246
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	1 238
Facture évitée - HQD ('000\$ courants)	50 830
CRT ('000 act. 2003)	53 619
Test du participant ('000\$ act. 2003)	44 372
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	17 125

TRONC COMMUN	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	15 924
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	260
CRT ('000 act. 2003)	-16 184
Test du participant ('000\$ act. 2003)	0
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	-16 184

GRAND TOTAL - PGEÉ	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	113 398
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	110 545
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	9 481
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	382 919
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	296 802
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	1 850
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	8 317
Facture évitée - HQD ('000\$ courants)	341 397
CRT ('000 act. 2003)	168 459
Test du participant ('000\$ act. 2003)	230 852
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	0

**SCÉNARIO ALTERNATIF
TNT PAR MARCHÉ ÉGAL À ZÉRO**

Coûts évités en proportion de l'évaluation d'Hydro-Québec	1,3156
Augmentation (diminution) des coûts évités	31,6%

TOTAL RÉSIDENTIEL	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	36 248
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	58 428
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	9 481
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	173 242
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	140 261
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	592
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	3 930
Facture évitée - HQD ('000\$ courants)	161 336
CRT ('000 act. 2003)	123 164
Test du participant ('000\$ act. 2003)	102 908
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	54 742

TOTAL COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	33 541
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	39 896
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	0
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	108 870
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	85 881
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	547
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	2 407
Facture évitée - HQD ('000\$ courants)	98 785
CRT ('000 act. 2003)	69 243
Test du participant ('000\$ act. 2003)	58 889
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	25 665

TOTAL PROGRAMMES PMI	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	12 619
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	5 762
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	0
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	29 305
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	26 470
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	206
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	742
Facture évitée - HQD ('000\$ courants)	30 447
CRT ('000 act. 2003)	19 966
Test du participant ('000\$ act. 2003)	24 685
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	0

TOTAL MESURE GE	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	15 066
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	6 458
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	0
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	71 502
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	44 190
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	246
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	1 238
Facture évitée - HQD ('000\$ courants)	50 830
CRT ('000 act. 2003)	72 296
Test du participant ('000\$ act. 2003)	44 372
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	35 802

TRONC COMMUN	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	15 924
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	260
CRT ('000 act. 2003)	-16 184
Test du participant ('000\$ act. 2003)	0
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	-16 184

GRAND TOTAL - PGÉE	
	VAN
Investissement HQD ('000\$ constants de 2003)	113 398
Investissement Client ('000\$ constants de 2003)	110 545
Investissement Partenaire ('000\$ constants de 2003)	9 481
Coûts évités HQD ('000\$ courants)	382 919
Pertes de revenus - HQD ('000\$ courants)	296 802
Taxes sur le capital - HQD ('000\$ courants)	1 850
Taxes sur le revenu brut - HQD ('000\$ courants)	8 317
Facture évitée - HQD ('000\$ courants)	341 397
CRT ('000 act. 2003)	268 486
Test du participant ('000\$ act. 2003)	230 852
Test de neutralité tarifaire ('000\$ act.2003)	100 027